

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E 2 0 SEP. 2024



ARRIVÉE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :  
Afférents au conseil Municipal : 19  
En exercice : 19  
Qui ont pris part à la délibération : 19  
Dont pouvoirs : 4

Date de la convocation : 10/09/2024  
Date d'affichage : 19/09/2024

L'an deux mil vingt quatre, le dix sept septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, Mme Sandrine HUSSON, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : M. Bruno THOUROUDE, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, M. Didier LANGEARD.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Bruno THOUROUDE en faveur de M. Régis HONORÉ, M. Yann VILLEROY en faveur de M. José VAREA NAVARRO, Mme Aurélie BLONDEL en faveur de M. Stéphane GAMBIER, M. Didier LANGEARD en faveur de Mme Véronique CAREL.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Hélène RICHARD LECUYER.

**OBJET : Demande de dégrèvement de la facture de raccordement au réseau d'assainissement collectif : Maison de santé**

Monsieur le Maire présente au Conseil une demande de dégrèvement présentée par la Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge pour la facture de raccordement au réseau d'assainissement collectif d'un montant de 6 600 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (par 19 Voix Pour) décide :

- d'accorder à la Communauté de Communes un dégrèvement de la facture de raccordement à l'assainissement collectif à hauteur de 6 600 €

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 19/09/2024

Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire de séance, Mme  
Hélène RICHARD LECUYER.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Guy PARIS

